

PROGRAMME DU COLLOQUE

« La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées : 15 ans de progrès réels et d'espoirs déçus »

Reims le 11 février 2020

L'objectif de ce colloque est de contribuer à une évaluation de l'application et des conséquences de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des chances et des droits, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Son intitulé « La loi du 11 février 2005 : quinze ans de progrès réels et d'espoirs déçus » procède du constat que si des avancées remarquables ont bien été accomplies dans de multiples domaines, beaucoup reste encore à faire afin de parvenir à résorber les discriminations dont les personnes handicapées sont encore trop souvent victimes dans leur vie quotidienne, tant dans la sphère sociale qu'au sein du monde professionnel, pour ceux qui sont parvenus à obtenir un emploi.

Au-delà de cette première ambition, ce colloque souhaite également contribuer à la sensibilisation des différents acteurs, quant aux devoirs qui leur incombent à l'égard des personnes handicapées.

Programme :

9h30 : Ouverture du colloque par le Président de l'Université ou son représentant

9h40 : Allocution du Doyen ou de son représentant

9h50 : Présentation des travaux du colloque par le Directeur du CRDT ou son représentant

Première demie journée :

La loi du 11 février 2005, une nouvelle approche du handicap.

Présidence : Monsieur Hervé Rihal, Professeur émérite à l'Université d'Angers

10h00 : La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées : contexte, objectifs et enjeux

M. Franck Durand, Maître de Conférences HDR, Directeur de l'IPAG de Reims, ancien Président de formation de jugement au Tribunal du Contentieux de l'Incapacité de Châlons-en-Champagne

10h20 : La participation et la citoyenneté quinze ans après

M. Hervé Rihal, Professeur émérite de droit public à l'Université d'Angers

10h45 : Pause café

11h00 : L'évaluation médicale du handicap

Dr Marc Aubrun, expert médical près la Cour d'appel de Reims, ancien médecin expert près le Tribunal du Contentieux de l'Incapacité de Châlons-en-Champagne

11h30 : La Maison départementale des personnes handicapées (MDPH)

M. Yannis Brisot, Juriste de la MDPH de l'Aube

12h00 : Handicap et service public : la Mission Handicap de l'Université de Reims Champagne-Ardenne

M. Olivier Debarge, Maître de Conférences HDR, Chargé de Mission Handicap à l'URCA

Mme Amélie Baillat, Mission Handicap de l'URCA

12h30 : Echanges avec la salle et propos conclusif de la matinée par le Président de séance

12h45 : Pause Déjeuner

Seconde demie-journée :

La loi du 11 février 2005, une nouvelle approche des personnes handicapées.

Présidence : Monsieur Hervé Rihal, Professeur émérite à l'Université d'Angers

14h00 : Professionnels du droit et handicap

M. Kim-Khanh Pham, Secrétaire général de l'association Droit pluriel

14h30 : Handicap et droit du travail

Me Alexandre Henry, Docteur en Droit, Avocat au Barreau de Paris

15h00 : Handicap et fonction publique

Mme Mélanie Fèvre, Docteur en Droit, Chargée de cours à l'Université de Reims Champagne-Ardenne, Formatrice au CNFPT

15h30 : Pause café

15h45 : Handicap et mobilité

M. Kim-Khanh Pham, Secrétaire général de l'association Droit pluriel

16h15 : Aménagement urbain et handicap

M. Julien Wolikow, Juriste territorial et formateur en droit public à la Mairie de Paris

16h35 : Animaux et handicap

Ouragan et M. Julien Wolikow, famille d'accueil

16h45 Table ronde animée par Franck Durand : la loi du 11 février 2005 a-t-elle tenu toutes ses promesses ?

A. Baillat, Y. Brisot, O. Debarge, M. Fèvre, A. Henry, Th. Morin (ancienne Greffière en chef du TCI de Châlons-en-Champagne), K. Pham, H. Rihal.